

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00134 Numéro SIREN : 837 573 732 Nom ou dénomination : 8 AIR BRETAGNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2022 sous le numéro de dépôt 2152

Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

Dépôt N° 252
Le 04 FEV. 2022
R.C.S. BREST

RCS BREST : 837 573 732

COMPTES CLOS LE 31 MARS 2020

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

8 Air Bretagne Bilan Actif au 31/03/2020

	Exercice clos le : 31/03/2020			31/03/2019
	Brut	Amort., prov.	Net	Net
capital non appelé	AA			
Frais établissements	AB	AC		
frs recherche, develop	AD	AE		
concessions, brevets, logiciels	AF	AG		
fonds commercial	AH	AI		
autres immo. incorporelles	AJ	AK		
acomptes / immo. incorporelles	AL	AM		
terrains	AN	AO		
constructions	AP	AQ		
matériel outillage	AR	AS		
autres immo. corporelles	AT	AU		
immo. en cours	AV	AW		
avances & acomptes	AX	AY		
participations	CU	CV	3 217 324	3 205 324
créances / participations	BB	BC		
autres titres immobilisés	BD	BE		
prêts	BF	BG	15	15
autres immo. financières	BH	BI		
Total actif immobilisé	BJ	BK	3 217 339	3 205 339
stock matières premières	BL	BM		
en-cours biens	BN	BO		
en-cours services	BP	BQ		
produits interm. & finis	BR	BS		
marchandises	BT	BU		
avances & acomptes versés	BV	BW		
clients & cptes rattachés	BX	BY	10 200	989
autres créances	BZ	CA	12 683	
capital non versé	CB	CC		
valeurs mobilières de plac	CD	CE	290 000	290 000
disponibilités	CF	CG	13 212	28 990
charges const. d'avance	CH	CI	180	188
Total actif circulant	CJ	CK	326 275	320 167
charges à répartir	CL			
primes remb obligations	CM			
écarts conversion actif	CN			
TOTAL GENERAL	CO	TA	3 543 614	3 525 506

8 Air Bretagne Bilan Passif au 31/03/2020

		31/03/2020 Net	31-mars-19 Net
capital social	DA	500 000	500 000
prime d'émission	DB		
écarts de réévaluation	DC		
réserve légale	DD	50 000	
réserves statutaires	DE		
réserves réglementées	DF	387 116	
autres réserves	DG		
report à nouveau	DH		
résultat	DI	385 714	437 116
subventions d'investissement	DJ		
provisions réglementées	DK	20 047	10 252
Total capitaux propres	DL	1 342 877	947 367
produits titres participatifs	DM		
avances conditionnées	DN		
Total autres fonds propres	DO		
provisions pour risques	DP		
provisions pour charges	DQ		
Total provisions	DR		
emprunts obligataires convertibles	DS		
autres emprunts obligataires	DT	500 000	500 000
emprunts & dettes /Ets crédit	DU	1 214 000	1 457 000
emprunts & dettes fin. divers	DV	340 567	450 201
avances & acomptes reçus	DW		
dettes fournisseurs & rattachés	DX	5 325	2 434
dettes fiscales & sociales	DY	20 845	18 503
dettes sur immobilisations	DZ	120 000	150 000
autres dettes	EA		
produits const. d'avance	EB		
Total dettes	EC	2 200 737	2 578 138
écarts conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL	EE	3 543 614	3 525 506

8 Air Bretagne : Compte de résultat au 31/03/2020

		31/03/2020 (12 mois)	31-mars-19 (12 mois)
Ventes marchandises	FC		
Production Vendue (biens)	FF		
Production Vendue (services)	FI	102 000	96 000
Total chiffre d'affaires	FL	102 000	96 000
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Reprises amort. & prov et TC	FP		209
Autres produits	FQ	7	5
Total Pdts d'exploitation	FR	102 007	96 214
Achats marchandises	FS		
Variation de stocks	FT		
Achats matières premières et cons	FU		
Variation de stocks	FV		
Autres charges externes	FW	8 160	10 244
Impôts & taxes	FX	3 748	285
Rémunérations du personnel	FY	28 689	28 440
Charges sociales	FZ	10 848	10 795
Dotations aux amortissements	GA		
Dotations aux provisions	GC		
Dotations aux prov. pour risques	GD		
Autres charges	GE	3	0
Total charges d'exploitation	GF	51 447	49 764
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	50 560	46 450
Pdts financiers de participation	GJ	400 000	472 171
Autres intérêts & pdts assimilés	GL	1 008	129
Reprises prov. & transferts charges	GM		
Autres pdts financiers	GO		
Total produits financiers	GP	401 008	472 300
Dotations amort. & provisions	GQ		
Intérêts & charges assimilées	GR	67 861	71 382
Autres charges financières	GT		
Total charges financières	GU	67 861	71 382
RESULTAT FINANCIER	GV	333 146	400 918
RESULTAT COURANT	GW	383 706	447 367
Pdts exceptionnels s/op. de gestion	HA		
Pdts exceptionnels s/op. en capital	HB		
Reprises prov. & transferts charges	HC		
Total produits exceptionnels	HD		
Charges except. s/op. de gestion	HE		
Charges except. s/op. en capital	HF		
Dotations amort. & provisions	HG	9 795	10 252
Total charges exceptionnelles	HH	9 795	10 252
RESULTAT EXCEPTIONNEL	HI	-9 795	-10 252
Participation salariés	HJ		
Impôt société	HK	-11 803	
Total des Produits	HL	503 014	568 514
Total des Charges	HM	117 300	131 398
RESULTAT NET	HN	385 714	437 116

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

La société 8 AIR BRETAGNE présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	:	3 543 614 Euros
Chiffre d'affaires	:	102 000 Euros
Résultat de l'exercice	:	437 116 Euros
Effectif moyen sur l'année comptable	:	0 salarié

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2020.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions	:	10 ans
- Installations industrielles	:	2 à 5 ans
- Matériel et outillage	:	2 à 5 ans
- Matériel et transport	:	5 ans
- Mobilier de bureau	:	3 à 10 ans

Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale avec la société VIB depuis le 01/04/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Une dépréciation des stocks de marchandises et autres approvisionnements est constatée pour le stock à très faible rotation à hauteur de 75% de la valeur d'inventaire de ce stock.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées selon la méthode des crédits projetés conforme à la recommandation 2003 r-01 du CNC en date du 01.04.2003.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique future et actualisée due pour chaque salarié (ETAM et Cadres uniquement), pondéré d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation a été effectuée par SMAVIE à partir des hypothèses suivantes :

- table de démographique : TF00-02 pour les femmes et TH00-02 pour les hommes
- évolution des salaires : 1.00 %
- taux de rotation du personnel (turn over) : table de présence standard
- taux moyen des charges sociales : 50 %
- taux d'actualisation : 1.75 %

Au 31/03/2020, le passif social correspondant au montant global des indemnités de fin de carrière est nul.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation en cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au		Acquisitions, créations, apports et virements de poste		
I	Frais d'établissement, de recherche et de développements	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagts.*	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*	KV		KW		KX	
		Matériel de transport	KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	0	LO	0	LP	0
	II	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations			8U	3 205 324	8V		8W	12 000
Autres titres immobilisés			1P	15	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	3 205 339	LR	0	LS	12 000
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	3 205 339	OH	0	OJ	12 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en valeur d'origine des immobilisations en fin	
				par virement de poste à poste	Par cession à des tiers soumise hors services ou résultant				
I	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I		C0		D0	0	D7	
	Autres postes d'immobilisation incorporelles	TOTAL II		LV		LW	0	1X	
	Terrains			LX		LY	0	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		MA		MB	0	MC	
		Sur sol d'autrui		MD		ME	0	MF	
		Inst. gales. Agencets. et am. des constructions		MG		MH	0	MI	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels			MJ		MK	0	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. Agencets. et aménagts divers		MM		MN	0	MO	
		Matériel de transport		MP		MQ	0	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		MS		MT	0	MU	
		Emballages récupérables et divers*		MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	0	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE	0	NF	
		TOTAL III	0	NG	0	NH	0	NI	
	II	Participations évaluées par mise en équivalence		0U		0V	0	0W	
Autres participations			0X		0Y	3 217 324	0Z		
Autres titres immobilisés			2B		2C	15	2D		
Prêts et autres immobilisations financières			2E		2F	0	2G		
		TOTAL IV	0	NJ	0	NK	3 217 339	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0	OK	0	OL	3 217 339	0M	

AMORTISSEMENTS

		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN	0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE		PF		PG		PH	0
Terrains				PI		PJ		PK		PL	0
Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ	0
Constructions				PR		PS		PT		PU	0
Sur sol d'autrui				PV		PW		PX		PY	0
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PZ		QA		QB		QC	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels				QD		QE		QF		QG	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers				QH		QI		QJ		QK	0
Autres immobilisations corporelles				Matériel de transport	QL	QM	QN	QO	QT	0	
Matériel de bureau et informatique, mobilier				QP	QR	QS					
Emballages récupérables et divers											
TOTAL				QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ON	0	OP	0	OQ	0	OR	0
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissement et recherche TOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. Incorporelles TOTAL II		QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Instal.gales., agenc.et amt.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. Techniques mat. Et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Gales, agenc, amt.	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G	
	Mat. Bureau et Info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0
CADRE D											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices								SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au Début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix.....	10 252	9 795		20 047
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	10 252	9 795	0	20 047
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties données aux clients.....				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risque et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours.....				
Sur comptes clients.....				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0	9 795	0	20 047
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financiers		9 795		
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
II	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW	
I	Clients douteux ou litigieux			VA					
	Autres créances clients			UX	10 200		10 200		
	Créances représentative de titres prêtés *		Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UQ					
	Personnel et comptes rattachés			UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	4 042		4 042		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	880		880		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)			VC	7 761		7 761		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR					
	Charges constatées d'avance			VS	180		180		
	TOTAUX			VT	23 063	VU	23 063	VV	0
I	(1)	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut (1)		A 1 an au plus (2)		A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)		A plus de 5 ans (4)	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		500 000				500 000			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH		1 214 000		243 000		971 000			
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		5 325		5 325					
Personnel et comptes rattachés		8C		1 549		1 549					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		1 395		1 395					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		3 368		3 368					
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		14 533		14 533					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		120 000		120 000					
Groupe et associés (2)		VI		340 567		340 567					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés *		SZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY		2 200 737	VZ	729 737		1 471 000			0
I	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	243 000							

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant De plusieurs Postes du bilan	Montant concernant Les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations.....	0	0	
Créances rattachées à des participations.....			
Prêts	0	0	
Autres titres immobilisés.....			
Autres immobilisations financières.....			
Total Immobilisations	0	0	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés.....	0	0	
Autres créances.....	0	0	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	0	0	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	340 567		
Emprunts et dettes financières divers.....			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes.....			
Total Dettes	0	0	

FONDS COMMERCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 19)

Néant

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/03/20	31/03/19
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	0	0

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/03/20	31/03/19
Créances clients et comptes rattachés		
418100 CLTS PROD. NON ENCORE FACT.		
Total	0	0
Autres créances		
409800 RRR A OBTENIR AVR A RECEV.....		
428700 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR.....		
438700 PRODUITS PERSONNEL.....		
455805 INTERETS COURUS 8 AIR BRETAGNE		
468700 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR		
Total	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/03/20	31/03/19
Emprunts obligataires convertibles.....		
Autres emprunts obligataires.....		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....		
Emprunts et dettes financières divers.....	567	201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	3 165	2 434
Dettes fiscales et sociales.....	822	52
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....		
Autres dettes :		
Total	4 554	2 687

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/03/20	31/03/19
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168840 INTERETS COURUS NON ECHUS	0	0
Emprunts et dettes financières divers		
455800 INTERETS COURUS / COMPTE COURANT VIB	567	201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408000 FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	3 165	2 434
Total	3 165	2 434
Dettes fiscales et sociales		
428200 DETTES PROV. POUR CONGES.....		
438200 CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER.....		
447110 CET.....	126	
447200 TAXE D'APPRENTISSAGE.....	64	
447600 FORMATION CONTINUE.....	52	52
447600 TAXE VEHICULES SOCIETES.....		
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER.....	580	
	822	52
Autres dettes		
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	0	0
Total	0	0
TOTAL GENERAL	4 554	2 687

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits constatés d'avance	31/03/20	31/03/19
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/03/20	31/03/19
Charges d'exploitation	180	188
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	180	188

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/03/20	31/03/19
Produits Except. sur opération en capital		
775200 Immob. Corporelles.....		
775600 Immobilisations financières.....		
Total	0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		
787300 Reprise/ provision réglementées (stocks)		
Total	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/03/20	31/03/19
Charges except. sur opérations de gestion (6 bis)		
671200 Pénalités amendes fisc. Pén.	0	0
671000 Autres charg. Exceptionnelles / Op. gestion	0	0
Total	0	0
Charges except. sur opérations en capital		
675000 VNC des éléments d'actifs cédés	0	0
Total	0	0
Dotations amort. & provisions		
687250 Dotations aux amortissements dérogatoires	9 795	10 252
Total	9 795	10 252
TOTAL GENERAL	9 795	10 252

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-12)

Différentes Catégories De titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début De l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin D'exercice
Total	1.00 euros	500 000			500 000

CREDIT BAIL - ETAT NEANT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 53)

Postes du bilan	Valeur D'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur Nette théorique	Redevances	
		Exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de Cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier.....	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	0

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-8)

	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeurs nettes comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles	1 214 000	Nantissement de titres de participation	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-24)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées : - Amortissements dérogatoires - Provisions pour hausse des prix - Provisions pour fluctuation des cours	20 047
Autres : - Provisions non déductibles.....	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - Provisions pour congés payés - Participation des salariés.....	
Autres : - provisions non déductibles.....	

Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	
--	--

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis.....			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Prestations de services.....	102 000		102 000
Ventes de marchandises.....			
Produits des activités annexes			
Total	102 000		102 000

EFFECTIF MOYEN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-22)

31/03/20

Cadre	0
Employés	0
Ouvriers	0
Apprenti	0
TOTAL	0

TRANSFERTS DE CHARGES

(Arrêt du 27-04-1982)

Nature des transferts de charges	Montant
Transfert des charges	0
Total	0

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-11)

Capital	Capitaux propres	Quote-part Du capital Détenue en pourcentage	Résultat Du dernier Exercice clos
---------	---------------------	---	--

**A – RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT
LES FILIALES ET PARTICIPATIONS**1 – Filiales (plus de 50 % du capital détenu) :
SAS VIB – 29860 PLABENNEC

1 036 311

1 547 711

100%

400 126

2 – Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)

**B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES
FILIALES ET PARTICIPATIONS**

1 – Filiales non reprises en A :

- a) françaises
-
- b) étrangères

2 – Participations non reprises en A :

- a) françaises
-
- b) étrangères

8 AIR BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/03/2020

8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 €
Siège social : Rue Blaise Pascal
ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/03/2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 8 AIR BRETAGNE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 8 AIR BRETAGNE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- L'annexe des comptes annuels précise les modalités d'évaluation des titres de participation ; nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue et avons vérifié par sondage sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 8 AIR BRETAGNE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St Sébastien sur Loire,
Le 11 septembre 2020



Signé par Delphine MERCIER

✓ Signé et certifié par vous sign 

Pour la SAS SECOGERE,

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie
Régionale de Rennes

Delphine MERCIER

COMPTES ANNUELS

8 Air Bretagne : Bilan Actif au 31/03/2020

	Exercice clos le : 31/03/2020			31/03/2019
	Brut	Amort., prov.	Net	Net
capital non appelé	AA	AC		
Frais établissements	AB	AE		
frs recherche, developpt	AD	AG		
concessions, brevets, logiciels	AF	AI		
fonds commercial	AH	AK		
autres immo. incorporelles	AJ	AM		
acomptes /immo. incorporelles	AL	AO		
terrains	AN	AQ		
constructions	AP	AS		
matériel outillage	AR	AU		
autres immo. corporelles	AT	AW		
immo. en cours	AV	AY		
avances & acomptes	AX	CV	3 217 324	3 205 324
participations	CU	BC		
créances / participations	BB	BE		
autres titres immobilisés	BD	BG	15	15
prêts	BF	BI		
autres immo. financières	BH			
Total actif immobilisé	BJ	BK	3 217 339	3 205 339
stock matières premières	BL	BM		
en-cours biens	BN	BO		
en-cours services	BP	BQ		
produits interm. & finis	BR	BS		
merchandises	BT	BU		
avances & acomptes versés	BV	BW		
clients & cptes rattachés	BX	BY	10 200	10 200
autres créances	BZ	CA	12 683	989
capital non versé	CB	CC		
valeurs mobilières de plac	CD	CE	290 000	290 000
disponibilités	CF	CG	13 212	28 990
charges const. d'avance	CH	CI	180	188
Total actif circulant	CJ	CK	326 275	320 167
charges à répartir	CL			
primes rembt obligations	CM			
écarts conversion actif	CN			
TOTAL GENERAL	CO	1A	3 543 614	3 525 506

8 Air Bretagne : Bilan Passif au 31/03/2020

		31/03/2020 Net	31-mars-19 Net
capital social	DA	500 000	500 000
prime d'émission	DB		
écarts de réévaluation	DC		
réserve légale	DD	50 000	
réserves statutaires	DE		
réserves réglementées	DF	387 116	
autres réserves	DG		
report à nouveau	DH		
résultat	DI	385 714	437 116
subventions d'investissement	DJ		
provisions réglementées	DK	20 047	10 252
Total capitaux propres	DL	1 342 877	947 367
produits titres participatifs	DM		
avances conditionnées	DN		
Total autres fonds propres	DO		
provisions pour risques	DP		
provisions pour charges	DQ		
Total provisions	DR		
emprunts obligataires convertibles	DS		
autres emprunts obligataires	DT	500 000	500 000
emprunts & dettes /Ets crédit	DU	1 214 000	1 457 000
emprunts & dettes fin. divers	DV	340 567	450 201
avances & acomptes reçus	DW		
dettes fournisseurs & rattachés	DX	5 325	2 434
dettes fiscales & sociales	DY	20 845	18 503
dettes sur immobilisations	DZ	120 000	150 000
autres dettes	EA		
produits const. d'avance	EB		
Total dettes	EC	2 200 737	2 578 138
écarts conversion passif	ED		
TOTAL GENERAL	EE	3 543 614	3 525 506

8 Air Bretagne : Compte de résultat au 31/03/2020

		31/03/2020 (12 mois)	31-mars-19 (12 mois)
Ventes marchandises	FC		
Production Vendue (biens)	FF		
Production Vendue (services)	FI	102 000	96 000
Total chiffre d'affaires	FL	102 000	96 000
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO		
Reprises amort. & prov et TC	FP		209
Autres produits	FQ	7	5
Total Pdts d'exploitation	FR	102 007	96 214
Achats marchandises	FS		
Variation de stocks	FT		
Achats matières premières et cons	FU		
Variation de stocks	FV		
Autres charges externes	FW	8 160	10 244
Impôts & taxes	FX	3 748	285
Rémunérations du personnel	FY	28 689	28 440
Charges sociales	FZ	10 848	10 795
Dotation aux amortissements	GA		
Dotation aux provisions	GC		
Dotation aux prov. pour risques	GD		
Autres charges	GE	3	0
Total charges d'exploitation	GF	51 447	49 764
RESULTAT D'EXPLOITATION	GG	50 560	46 450
Pdts financiers de participation	GJ	400 000	472 171
Autres intérêts & pdts assimilés	GL	1 008	129
Reprises prov. & transferts charges	GM		
Autres pdts financiers	GO		
Total produits financiers	GP	401 008	472 300
Dotations amort. & provisions	GQ		
Intérêts & charges assimilées	GR	67 861	71 382
Autres charges financières	GT		
Total charges financières	GU	67 861	71 382
RESULTAT FINANCIER	GV	333 146	400 918
RESULTAT COURANT	GW	383 706	447 367
Pdts exceptionnels s/op. de gestion	HA		
Pdts exceptionnels s/op. en capital	HB		
Reprises prov. & transferts charges	HC		
Total produits exceptionnels	HD		
Charges except. s/op. de gestion	HE		
Charges except. s/op. en capital	HF		
Dotations amort. & provisions	HG	9 795	10 252
Total charges exceptionnelles	HH	9 795	10 252
RESULTAT EXCEPTIONNEL	HI	-9 795	-10 252
Participation salariés	HJ		
Impôt société	HK	-11 803	
Total des Produits	HL	503 014	568 514
Total des Charges	HM	117 300	131 398
RESULTAT NET	HN	385 714	437 116

ANNEXE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Règles et méthodes comptables

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

La société 8 AIR BRETAGNE présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	:	3 543 614 €uros
Chiffre d'affaires	:	102 000 €uros
Résultat de l'exercice	:	437 116 €uros
Effectif moyen sur l'année comptable	:	0 salarié

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2020.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires). Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions	:	10 ans
- Installations industrielles	:	2 à 5 ans
- Matériel et outillage	:	2 à 5 ans
- Matériel et transport	:	5 ans
- Mobilier de bureau	:	3 à 10 ans

Intégration fiscale

La société est en intégration fiscale avec la société VIB depuis le 01/04/2019.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix moyen d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourants à la production.

Une dépréciation des stocks de marchandises et autres approvisionnements est constatée pour le stock à très faible rotation à hauteur de 75% de la valeur d'inventaire de ce stock.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées selon la méthode des crédits projetés conforme à la recommandation 2003 r-01 du CNC en date du 01.04.2003.

La méthode d'évaluation est fondée sur le calcul de l'indemnité théorique future et actualisée due pour chaque salarié (ETAM et Cadres uniquement), pondéré d'un coefficient représentatif de la probabilité de présence du salarié dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'évaluation a été effectuée par SMAVIE à partir des hypothèses suivantes :

- table de démographique : TF00-02 pour les femmes et TH00-02 pour les hommes
- évolution des salaires : 1.00 %
- taux de rotation du personnel (turn over) : table de présence standard
- taux moyen des charges sociales : 50 %
- taux d'actualisation : 1.75 %

Au 31/03/2020, le passif social correspondant au montant global des indemnités de fin de carrière est nul.

Changement de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation en cours de l'exercice.

IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au		Acquisitions, créations, apport et virements de poste		
	Frais d'établissement, de recherche et de développements			TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD		KE		KF	
	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagts.*			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillages industriels				KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagts.*			KV		KW		KX	
		Matériel de transport			KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	0	LO	0	LP	0
		Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T
Autres participations				8U	3 205 324	8V		8W	12 000	
Autres titres immobilisés				1P	15	1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V		
TOTAL IV				LQ	3 205 339	LR	0	LS	12 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	3 205 339	OH	0	OJ	12 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en valeur d'origine des immobilisations en fin			
				par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors services ou résultant					
	Frais d'établissement, de recherche et de développement			TOTAL I		C0		D0	0	D7	
	Autres postes d'immobilisation incorporelles			TOTAL II		LV		LW	0	1X	
	Terrains					LX		LY	0	LZ	
	Constructions	Sur sol propre				MA		MB	0	MC	
		Sur sol d'autrui				MD		ME	0	MF	
		Inst. gales. Agencts. et am. des constructions				MG		MH	0	MI	
	Installations techniques, matériel et outillages Industriels					MJ		MK	0	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. Agencts. et aménagents divers				MM		MN	0	MO	
		Matériel de transport				MP		MQ	0	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				MS		MT	0	MU	
		Emballages récupérables et divers*				MV		MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	0	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	0	NF	
	TOTAL III			0		NG	0	NH	0	NI	0
		Participations évaluées par mise en équivalence					0U		0V	0	0W
Autres participations					0X		0Y	3 217 324	0Z		
Autres titres immobilisés					2B		2C	15	2D		
Prêts et autres immobilisations financières					2E		2 F	0	2G		
TOTAL IV			0		NJ	0	NK	3 217 339	2H	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0		OK	0	OL	3 217 339	0M	0

AMORTISSEMENTS

		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN	0
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE		PF		PG		PH	0
Terrains				PI		PJ		PK		PL	0
Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ	0
Constructions				PR		PS		PT		PU	0
Sur sol d'autrui				PV		PW		PX		PY	0
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PZ		QA		QB		QC	0
Installations techniques, matériel et outillages industriels				QD		QE		QF		QG	0
Inst. générales, agencements et aménagements divers				QH		QI		QJ		QK	0
Autres immobilisations corporelles				QL		QM		QN		QO	0
Matériel de transport				QP		QR		QS		QT	0
Matériel de bureau et informatique, mobilier											
Emballages récupérables et divers											
TOTAL				QU	0	QV	0	QW	0	QX	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ON	0	OP	0	OQ	0	OR	0
CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE						CADRE C		MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissements linéaires		Amortissements dégressifs		Amortissements exceptionnels		Dotations		Reprises	
Frais d'établissement et recherche TOTAL I		QY		2J		2K		2L		2M	
Immob. Incorporelles TOTAL II		QZ		2N		2P		2R		2S	
Terrains		RA		RB		RC		2T		2U	
Constructions	sur sol propre	RD		RE		RF		2V		2W	
	sur sol d'autrui	RG		RH		RI		2X		2Y	
	Instal.gales., agenc.et am.	RJ		RK		RL		2Z		3A	
Inst. Techniques mat. Et outillage		RM		RN		RO		3B		3C	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Gales, agenc, am.	RP		RQ		RR		3D		3E	
	Matériel transport	RS		RT		RU		3 F		3G	
	Mat. Bureau et info, mob.	RV		RW		RX		3H		3J	
	Emballages récup. Et divers	RY		RZ		SA		3K		3L	
TOTAL III		SB	0	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		SG	0	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0
CADRE D											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Charges à répartir sur plusieurs exercices								SM		SN	0
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	0

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au Début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la Fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix.....	10 252	9 795		20 047
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	10 252	9 795	0	20 047
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties données aux clients.....				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risque et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours.....				
Sur comptes clients.....				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	0	9 795	0	20 047
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financiers		9 795		
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
I	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW
II	Clients douteux ou litigieux		VA			
	Autres créances clients		UX	10 200	10 200	
	Créances représentatives de titres prêtés*	Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UQ			
	Personnel et comptes rattachés		UY			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 042	4 042	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	880	880	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)		VC	7 761	7 761	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR			
	Charges constatées d'avance		VS	180	180	
		TOTAUX	VT	23 063	23 063	0
	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut (1)	A 1 an au plus (2)	A plus d'1 an et 5 ans au plus (3)	A plus de 5 ans (4)
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	500 000		500 000	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 214 000	243 000	971 000	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 325	5 325		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 549	1 549		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 395	1 395		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 368	3 368		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 533	14 533		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	120 000	120 000		
Groupe et associés (2)		VI	340 567	340 567		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dettes représentatives de titres empruntés *		SZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 200 737	729 737	1 471 000	0
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	243 000			

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Articles 10 et 24-15)

Eléments relevant De plusieurs Postes du bilan	Montant concernant Les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit, non appelé			
Immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations.....	0	0	
Créances rattachées à des participations.....			
Prêts	0	0	
Autres titres immobilisés.....			
Autres immobilisations financières.....			
Total Immobilisations	0	0	
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Créances clients et comptes rattachés.....	0	0	
Autres créances.....	0	0	
Capital souscrit appelé, non versé			
Total Créances	0	0	
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	340 567		
Emprunts et dettes financières divers.....			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes.....			
Total Dettes	0	0	

FONDS COMMERCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 19)

Néant

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/03/20	31/03/19
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés.....		
Autres créances.....		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	0	0

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/03/20	31/03/19
Créances clients et comptes rattachés		
418100 CLTS PROD. NON ENCORE FACT.		
Total	0	0
Autres créances		
409800 RRR A OBTENIR AVR A RECEV.....		
428700 PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR.....		
438700 PRODUITS PERSONNEL.....		
455805 INTERETS COURUS 8 AIR BRETAGNE		
468700 DIVERS PRODUITS A RECEVOIR		
Total	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/03/20	31/03/19
Emprunts obligataires convertibles.....		
Autres emprunts obligataires.....		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	567	201
Emprunts et dettes financières divers.....	3 165	2 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	822	52
Dettes fiscales et sociales.....		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés.....		
Autres dettes :		
Total	4 554	2 687

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/03/20	31/03/19
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
168840 INTERETS COURUS NON ECHUS	0	0
Emprunts et dettes financières divers		
455800 INTERETS COURUS / COMPTE COURANT VIB	567	201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408000 FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	3 165	2 434
Total	3 165	2 434
Dettes fiscales et sociales		
428200 DETTES PROV. POUR CONGES.....		
438200 CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER.....		
447110 CET.....	126	
447200 TAXE D'APPRENTISSAGE.....	64	
447600 FORMATION CONTINUE.....	52	52
447600 TAXE VEHICULES SOCIETES.....		
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER.....	580	
	822	52
Autres dettes		
419800 CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	0	0
Total	0	0
TOTAL GENERAL	4 554	2 687

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 23)

Produits constatés d'avance	31/03/20	31/03/19
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		

Charges constatées d'avance	31/03/20	31/03/19
Charges d'exploitation	180	188
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	180	188

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/03/20	31/03/19
Produits Except. sur opération en capital		
775200 Immob. Corporelles.....		
775600 Immobilisations financières.....		
Total	0	0
Reprises sur provisions et transfert de charges		
787300 Reprise/ provision réglementées (stocks)		
Total	0	0
TOTAL GENERAL	0	0

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/03/20	31/03/19
Charges except. sur opérations de gestion (6 bis)	0	0
671200 Pénalités amendes fisc. Pén.	0	0
671000 Autres charg. Exceptionnelles / Op. gestion		
Total	0	0
Charges except. sur opérations en capital	0	0
675000 VNC des éléments d'actifs cédés		
Total	0	0
Dotations amort. & provisions	9 795	10 252
687250 Dotations aux amortissements dérogatoires		
Total	9 795	10 252
TOTAL GENERAL	9 795	10 252

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-12)

Différentes Catégories De titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début De l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	En fin D'exercice
Total	1.00 euros	500 000			500 000

CREDIT BAIL - ETAT NEANT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 53)

Postes du bilan	Valeur D'origine	Dotations théoriques aux amortissements		Valeur Nette théorique	Redevances	
		Exercice	cumulées		exercice	cumulées
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

Postes du bilan	Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel	Montant pris en charge dans l'exercice
	A un an au plus	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de Cinq ans	Total		
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations En cours						
Total						

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-9 et 24-16)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier.....	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Total (1)	0

(1) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

(2) Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-8)

	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeurs nettes comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles	1 214 000	Nantissement de titres de participation	
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit			
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	0	0	0

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-24)

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées : - Amortissements dérogatoires - Provisions pour hausse des prix - Provisions pour fluctuation des cours	20 047
Autres : - Provisions non déductibles.....	

Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - Provisions pour congés payés - Participation des salariés.....	
Autres : - provisions non déductibles.....	

Amortissements réputés différés Déficits reportables Moins-values à long terme	
--	--

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-21)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis.....			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Prestations de services.....			
Ventes de marchandises.....			
Produits des activités annexes			
Total	102 000		102 000

EFFECTIF MOYEN

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-22)

31/03/20

	Cadre	0
	Employés	0
	Ouvriers	0
	Apprenti	0
	TOTAL	0

TRANSFERTS DE CHARGES

(Arrêt du 27-04-1982)

Nature des transferts de charges	Montant
Transfert des charges	0
Total	0

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 – Article 24-11)

Capital	Capitaux propres	Quote-part Du capital Détenue en pourcentage	Résultat Du dernier Exercice clos
---------	---------------------	---	--

A – RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales (plus de 50 % du capital détenu) : SAS VIB – 29860 PLABENNEC	1 036 311	1 547 711	100%	400 126
2 – Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)				
B – RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 – Filiales non reprises en A : a) françaises b) étrangères				
2 – Participations non reprises en A : a) françaises b) étrangères				

Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

REÇU LE
04 FFV 2020
GREFF

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 23 SEPTEMBRE 2020

.../...

II - DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 mars 2020, soit la somme de 385 714,01 euros, en totalité au poste « Autres Réserves ».

L'assemblée générale ordinaire annuelle rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué précédemment au titre du premier exercice social clos depuis la constitution de la société.

Cette résolution est

.../...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Frédéric FRICAUD

Président



Société 8 AIR BRETAGNE
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : rue Blaise Pascal – ZA de Penhoat
29860 PLABENNEC

RCS BREST : 837 573 732

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 SEPTEMBRE 2020

.../...

II - DEUXIEME RESOLUTION: Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale ordinaire annuelle décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 31 mars 2020, soit la somme de 385 714,01 euros, en totalité au poste « Autres Réserves ».

L'assemblée générale ordinaire annuelle rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué précédemment au titre du premier exercice social clos depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents et représentés.

.../...

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Monsieur Frédéric FRICAUD
Président





APROJURIS

CONSEILS

Avocats associés

Jean-Christophe NAULEAU *

Avocat spécialisé en Droit des Sociétés
jean-christophe.nauleau@aprojuris.fr

Ronan JOLY **

D.J.C.E. Droit des Affaires
ronan.joly@aprojuris.fr

Adeline RICHARD-MICHELET **

D.E.S.S. Droit des Entreprises
adeline.richard@aprojuris.fr

Laurent MORDRELLE **

Master II - Droit des Affaires
laurent.mordrelle@aprojuris.fr

Avocats

Adam MASSEAUX **

adam.masseaux@aprojuris.fr

Claire DELANNOY *

claire.delannoy@aprojuris.fr

Juristes

Patricia LE BOHEC

patricia.lebohec@aprojuris.fr

Élodie CRUAUD-MORICET

elodie.cruaud@aprojuris.fr

Guillaume MORIN

guillaume.morin@aprojuris.fr

REÇU LE

04 FEV. 2022

GREFFE TRIB. COM. BREST

Greffé du Tribunal de Commerce

Service des dépôts des comptes

150, Rue Ernest Hemingway

CS 61936

29219 BREST Cédex 2

SAINT-HERBLAIN, le 1^{er} février 2022

REFERENCES :

8 AIR BRETAGNE

RJ/AS – 63.9380

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôts des comptes annuels, un dossier concernant la société 8 AIR BRETAGNE (RCS BREST 837 573 732) et comprenant les documents suivants :

2020 :

- votre courrier du 3 décembre 2021
 - un exemplaire certifié conforme à l'original des comptes annuels de la société, clos au 31 mars 2020,
 - un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
 - un exemplaire d'un extrait du texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23 septembre 2020,
-
- un exemplaire d'un extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23 septembre 2020 décidant de l'affectation du résultat de l'exercice,

7, rue Eugène Cornet - 44600 Saint-Nazaire - Tél. 02 40 53 18 08
15, Boulevard Marcel Paul - Parc de l'Angevinière - Bâtiment C - 44800 Saint-Herblain - Tél. 02 40 48 95 15
e-mail : saint-nazaire@aprojuris.fr - nantes@aprojuris.fr - site internet : www.aprojuris.fr

SARL au capital de 76 000 Euros - R.C.S. St-Nazaire 477 760 821

* Barreau de Saint-Nazaire ** Barreau de Nantes

- un chèque à votre ordre d'un montant de 47,90 euros.

2019 :

- votre courrier du 3 décembre 2021
- un exemplaire certifié conforme à l'original des comptes annuels de la société, clos au 31 mars 2019,
- un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- un exemplaire d'un extrait du texte des résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 septembre 2019,
- un exemplaire d'un extrait du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 septembre 2019 décidant de l'affectation du résultat de l'exercice,
- un chèque à votre ordre d'un montant de 47,90 euros.

Je vous remercie de bien vouloir adresser votre certificat de dépôt et votre bordereau de frais en mon cabinet de SAINT HERBLAIN (44800) sis, 15 Bd Marcel Paul – Parc de l'Angevinière – Bâtiment C.

Dans l'attente et vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Ronan JOLY





Greffe du tribunal de commerce de Brest
CS 61936 - 150 rue Ernest HEMINGWAY 29219 BREST CEDEX 2
Téléphone : 0298433131
www.greffe-tc-brest.fr - www.infogreffe.fr

REÇU LE
04 FEV. 2021
GREFFE TC

- 6 DEC. 2021

GR/2901/1298320

8 AIR BRETAGNE
Zone Artisanale de Penhoat
RUE BLAISE PASCAL
29860 PLABENNEC

Brest, le 3 décembre 2021

78 - 1/1 - 80

RELANCE UNIQUE

Nos références : mygbatch / 2018 B 00134

Entreprise : 8 AIR BRETAGNE, 837 573 732

Exercice clos le : 31/03/2020

Pour toute réponse, joindre impérativement le présent courrier

UNIQUE RELANCE AVANT TRANSMISSION AU MINISTERE PUBLIC
ET AU PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Madame, Monsieur,

Vous n'avez pas déposé au greffe les documents comptables relatifs à l'exercice clos au 31/03/2020 en violation de l'article L.232-23 I du code de commerce.

A défaut de régularisation sous 30 jours du dépôt de vos documents comptables, vous vous placerez dans l'obligation d'informer le ministère public de la constitution de l'infraction pénale ainsi que le président du tribunal de commerce qui pourra vous contraindre à procéder à ce dépôt sous astreinte.

Vous avez la possibilité d'y remédier, de manière simple et rapide, en réalisant le dépôt en ligne de vos documents comptables sur le portail dédié comme plus de 229 000 entreprises :

www.infogreffe.fr/formalites-entreprise/depot-des-comptes.html

A défaut, vous devez nous adresser sous un délai de 30 jours en un seul exemplaire, très lisibles, non agrafés, certifiés conforme et signés par le représentant légal, les documents listés au verso, accompagnés de votre règlement d'un montant de 47,90 Euros.

Avec nos salutations distinguées.
Maître Yveline BONDER-MARCHAND
Maître Béatrice APPERE-BONDER

B. Bonder
Y. Bonder

